

Répétition contrainte, subjectivation possible : clinique du corps en exil Compelled Repetition, Possible Subjectivation : A Clinical Approach to the Body in Exile

Dr. Mercier-Millot Sophie¹, Dr. Hafhouf-Lacôte Hindi^{2,*}

¹Université Sorbonne-Paris Nord, *Unité Transversale de Recherche : Psychogenèse et Psychopathologie, UTRPP, UR 4403, F-93430, Villetaneuse (France)*

²Université Sorbonne-Paris Nord, *Unité Transversale de Recherche : Psychogenèse et Psychopathologie, UTRPP, UR 4403, F-93430, Villetaneuse (France)*

Réception : 24/08/2025

Acceptation : 06/12/2025

Publication : 29/12/2025

Résumé

Cet article interroge le poids testimonial du corps et sa valeur symbolique d'échange dans le processus migratoire, à partir du cas clinique de Tidiane, une jeune femme originaire de Guinée-Bissau. L'analyse montre comment l'exigence institutionnelle d'une preuve tangible du droit de séjour, narration contrainte, marques corporelles, fige d'abord le psychisme dans la répétition traumatique. Toutefois, lorsque cette répétition est contenue par un cadre éthique et reconnue par un tiers, elle peut devenir féconde : elle offre un appui pour la mise en récit, la métabolisation du trauma et, dans l'après-coup, un processus de symbolisation. À partir d'un terrain clinique situé dans un atelier chantier d'insertion, nous soulignons l'importance des dispositifs institutionnels qui, en tenant ensemble exigences administratives et écoute psychique, rendent possible un accompagnement subjectivant.

Mots – clés : migration, corps, preuve, répétition, symbolisation, clinique de l'exil

Abstract

This article examines the testimonial weight of the body and its symbolic value of exchange in the migratory process, through the clinical case of Tidiane, a young woman from Guinea-Bissau. The analysis highlights how the institutional demand for tangible proof of residence rights, through constrained narration or bodily marks, initially freezes the psyche within traumatic repetition. However, when such repetition is contained within an ethical framework and recognized by a third party, it can become fruitful: it provides a basis for narration, for the metabolization of trauma, and, retrospectively, for a process of symbolization. Drawing on clinical work within a social integration workshop, this study emphasizes the role of institutional settings that, by holding together administrative requirements and clinical listening, can foster a subjectifying accompaniment.

Keyword : migration, body, evidence, repetition, symbolization, clinical work with exiles

* Auteur correspondant : hhindi@hotmail.com

Introduction

Cet article interroge le poids testimonial du corps et sa valeur symbolique d'échange dans le processus migratoire, à partir du cas clinique de Tidiane, une jeune femme de 30 ans, émigrée de Guinée-Bissau en France. L'analyse met en évidence comment l'exigence institutionnelle d'une preuve tangible du droit de séjour, qu'elle prenne la forme d'une narration contrainte ou de marques corporelles, vient d'abord figer le psychisme sur les événements traumatiques. Cette injonction à répéter, souvent dans une modalité quasi mécanique, peut néanmoins ouvrir, sous certaines conditions, à un travail psychique qui se déploie dans l'après-coup. C'est cette dialectique entre contrainte institutionnelle et potentialité de subjectivation qui constitue l'objet de cette contribution.

Les recherches contemporaines sur la stigmatisation des migrants soulignent que l'exigence de preuve relève d'une construction sociale et politique du « *corps étranger* ». Saglio-Yatzimirsky (2022) montre que le migrant est sommé de produire la démonstration de sa vulnérabilité pour espérer être reconnu (Pestre, 2012). Dans une perspective clinique, A. Yahyaoui (2023, in press) insiste sur les effets psychiques de cette stigmatisation institutionnelle, qui fragilise le sujet et le place dans une tension entre souffrance et instrumentalisation de celle-ci.

Sur le plan théorique, l'apport de la psychanalyse demeure essentiel. La notion freudienne de compulsion de répétition (Freud, 1920) permet d'éclairer la manière dont la scène administrative réactive l'effroi traumatique, tout en ouvrant, dans un second temps, à un processus de symbolisation. De même, l'idée d'après-coup (Freud, 1895/1950) éclaire la temporalité spécifique du travail psychique des migrants : ce n'est qu'une fois la menace de l'expulsion levée et le titre de séjour obtenu que le sujet peut véritablement engager un mouvement de subjectivation.

Nos propos prennent appui sur une recherche qui s'inscrit dans une méthodologie clinique à visée ethnographique (Moro, 2019 ; Douville, 2022), en articulant l'écoute psychanalytique à l'observation des dynamiques sociales et institutionnelles. En tant que psychologues cliniciens intervenant dans des contextes interculturels, nous nous situons dans une démarche qualitative et compréhensive, attentive aux récits singuliers et aux interactions quotidiennes qui se déploient dans le cadre institutionnel.

Le terrain investigué est celui d'un Atelier Chantier d'Insertion (ACI), dispositif conventionné par l'État et articulé à une ressource. L'ACI offre un cadre de travail collectif

permettant à des personnes en situation de grande précarité sociale et professionnelle, souvent migrantes et adressées par des prescripteurs (France Travail, missions locales, etc.), d'expérimenter les codes de l'entreprise, le travail en équipe et les règles de vie professionnelle. Ce contexte constitue un lieu d'observation privilégié des tensions entre exigences institutionnelles d'insertion et temporalité psychique des sujets exilés.

La méthodologie repose sur l'analyse de situations cliniques recueillies dans le cadre de la pratique psychologique au sein de l'ACI. Le matériel est issu des entretiens cliniques individuels en prenant en compte des processus transféro-contre-transférentiels mobilisés dans la rencontre, des observations en situation de travail. Le cas de Tidiane constitue l'exemple central sur lequel nous appuyons notre réflexion.

Notre posture est implicative et réflexive (Monceau, 2019) : en tant que cliniciens-chercheurs, nous ne sommes pas des observateurs extérieurs, mais des acteurs engagés dans la relation, dont la présence influe sur le matériau produit. L'objectif n'est pas de généraliser à l'ensemble des parcours migratoires, mais de mettre en lumière, à partir de situations singulières, les processus psychiques et institutionnels à l'œuvre lorsque l'injonction à répéter et à prouver se confronte à la possibilité d'un travail d'élaboration.

1. Cas clinique

Tidiane, 30 ans, est originaire de Guinée-Bissau. Après avoir suivi des études de commis de cuisine, elle avait trouvé un emploi comme aide cuisinière. Elle disait être insatisfaite de cette situation professionnelle et nourrissait le désir de devenir technicienne de laboratoire. Elle en avait parlé à sa mère qui, faute de moyens financiers, l'avait confiée à son oncle, installé en Guinée-Conakry. Celui-ci lui proposa de travailler dans son épicerie afin de constituer une épargne pour financer son projet. Elle devait tenir le magasin et se rendre une fois par mois à un marché excentré pour y vendre des produits.

Lors d'un de ces déplacements, Tidiane fut attaquée par un groupe d'hommes armés. Ils la dépouillèrent puis lui tirèrent dans les jambes avant de s'enfuir, la laissant blessée. Elle parvint néanmoins à regagner le domicile de son oncle. Celui-ci, loin de lui porter secours, la frappa violemment en représailles de la perte de la marchandise et de l'argent.

Tidiane tenta ensuite de rejoindre sa mère, mais celle-ci refusa de l'accueillir, invoquant la dette contractée auprès de l'oncle et le déshonneur familial lié à cet épisode. Rejetée, sans soutien et redoutant de nouvelles violences, Tidiane décida de quitter son pays. Elle raconte avoir alors idéalisé l'Europe, qu'elle percevait comme un espace de sécurité, de

prospérité et de réparation : « *J'étais sûre de pouvoir m'en sortir, tout serait réglé là-bas, enfin, ici* ».

À 24 ans, elle traversa la mer Méditerranée sur une embarcation de fortune et débarqua au Portugal, dont elle connaissait la langue. Elle y vécut quelques mois en travaillant de façon informelle, dans des conditions de grande précarité, sans parvenir à se stabiliser. Elle prit ensuite la route de la France, convaincue qu'elle y trouverait protection et reconnaissance, et qu'elle pourrait y obtenir un titre de séjour lui permettant de subvenir à ses besoins et de rembourser la dette familiale.

À son arrivée en France, elle fut accueillie dans un centre de jour pour personnes en grande précarité. C'est dans ce cadre qu'elle commença à raconter son histoire. Très vite, ce récit devint récurrent, prononcé de manière insistante et répétitive auprès de quiconque acceptait de l'écouter. Elle le partageait avec d'autres usagers, mais aussi avec les travailleurs sociaux, et tout particulièrement avec sa référente chargée de l'accompagner dans la constitution de son dossier de demande de séjour.

Son corps tenait une place centrale dans ce récit. Tidiane montrait ses jambes marquées par les blessures de l'agression. Elle invitait ses interlocuteurs à constater les séquelles, et parfois les incitait à toucher les cicatrices pour en vérifier la réalité : « *Regarde, touche, tu vois, on m'a tiré dessus* ». Ce geste revenait fréquemment, presque systématiquement, à chaque évocation de son histoire.

L'exposition de ses cicatrices ne se limitait pas au cadre des démarches administratives. Elle surgissait également dans les échanges du quotidien, dans les interactions ordinaires avec d'autres bénéficiaires du centre ou avec des intervenants rencontrés ponctuellement. À travers cette répétition, son récit paraissait indissociable de la présentation corporelle : raconter impliquait montrer, et montrer semblait nécessaire pour que l'histoire puisse être entendue.

Parallèlement, Tidiane exprimait une attente forte vis-à-vis de la délivrance d'un titre de séjour. Dans son discours, ce document représentait non seulement la condition de son avenir matériel, mais aussi une forme de reconnaissance et de réparation de ce qu'elle avait traversé. L'espoir de l'obtenir condensait pour elle la promesse d'un nouveau départ, où sa souffrance serait enfin prise en compte et validée.

1.1.La preuve par le corps

Chez Tidiane, l'absence de documents et l'incertitude administrative focalisent l'épreuve sur le corps : montrer, faire toucher, vérifier. Ces gestes produisent une scène de véridiction au sens de Foucault (1981) où la blessure, le trauma deviennent indice convertible en preuve. Loin d'être un simple effet d'instrumentalisation, cette mise en avant du corps fournit un appui initial pour que la souffrance prenne forme et s'énonce : la marque corporelle « fixe » un matériau traumatique diffus et le rend présentable dans les espaces de l'asile (accueil, guichet, accompagnement). E. Pestre (2012) a documenté ce déplacement du témoignage vers la « preuve corporelle » en contexte d'asile, où la visibilité des atteintes sert de porte d'entrée à la reconnaissance du récit (et non l'inverse).

1.2.De la répétition contrainte à la symbolisation

L'exigence administrative de répétition (dire et redire l'attaque, exhiber la lésion, ré-attester la même séquence) crée une cadence qui, lorsqu'elle rencontre une adresse suffisante (travailleurs sociaux, soignants, dispositifs d'accueil), transforme la contrainte en travail psychique de métabolisation en vue d'une symbolisation. Le même revient, se répète est réactivé pour se stabiliser et prendre forme dans l'après-coup,

Autrement dit, l'itération probatoire n'est pas qu'une simple réactivation du trauma ; c'est un travail de liaison des éléments sensoriels vécus en vue d'une mise en mots ancrée.

Les travaux récents (Baligand, 2020 ; Pestre, 2022) montrant comment l'asile institue des cadres d'adresse (dossier, certificats, entretiens) confirment que la répétition devient porteuse lorsqu'elle est reconnue et tenue par un tiers. Ainsi, comme nous avons pu l'expérimenter dans nos pratiques au sein de différents dispositifs d'hébergement et de soin (Baligand, 2024), la « preuve par le corps » se réinscrit dans un environnement. Cette réinscription permet de déplacer progressivement l'axe du montrer vers celui du dire et progressivement vers la symbolisation.

Ce que Tidiane donne d'abord à voir et à toucher peut, au fil des reprises, s'énoncer, se dater, s'articuler. L'attente institutionnelle (délais, convocations) constitue alors une temporalité de travail : à la faveur d'entretiens et de reprises balisées, la charge somatique se dé-corpore partiellement au profit d'une mise en récit plus stable. Il importe d'être vigilant à ce point d'entrée car sans doute pour une fois la temporalité institutionnelle s'accorde avec la temporalité psychique (Hafhouf, Mercier, Pitel, 2024).

2. Une exigence éthique

Cette fécondité de la répétition n'efface pas son caractère contraignant : elle expose, elle use, et peut fragiliser davantage des sujets déjà marqués par la précarité et l'exil. L'injonction institutionnelle à redire et à prouver est vécue comme une mise à nu forcée, où chaque reprise risque de réactiver la douleur. Plusieurs auteurs ont montré que ces procédures administratives, en multipliant les entretiens et les convocations, imposent une scène d'exhibition dont les effets peuvent être dévastateurs s'ils ne trouvent pas de cadre de soutien (Nguyen, 2014 ; Hervieu, 2017).

Pour éviter d'ajouter de la souffrance à la souffrance, les professionnels développent de savants maillages entre exigence bureaucratique et éthique du soin. Ce travail passe par des stratégies de contournement ou de détournement : aménager les temps d'entretien, redistribuer la charge du récit entre plusieurs intervenants, traduire l'exigence administrative en demande recevable pour le sujet. Ces pratiques, décrites dans la clinique contemporaine de l'exil (Baligand, 2020, 2024 ; Douville, 2022), cherchent à transformer la contrainte en espace de parole protégé, plutôt qu'en répétition stérile.

Lorsqu'elle est contenue par un cadre éthique, continuité des interlocuteurs, rythme soutenable, reconnaissance du sujet, la contrainte cesse d'être une pure exhibition. Elle devient alors une procédure d'élaboration : le récit se déplace progressivement du registre de l'indice corporel (« montre, touche ») vers une narration plus chronologique et intelligible. Le sujet peut alors passer de la preuve imposée à une présentation de soi qui ne se réduit plus à la souffrance, mais qui réintroduit des éléments de désir, de projet et d'avenir.

Les dossiers « réussis » sur le plan humain sont précisément ceux où l'assignation à prouver a été travaillée en adresse : autrement dit, lorsque l'institution n'est pas seulement vécue comme un lieu de contrôle, mais aussi comme un espace de reconnaissance et de récit. C'est ce que décrivent les cliniques de l'exil quand elles articulent les notions de « non-lieu » et de mise à l'abri, ou encore de « refus de l'étranger » et de lieux de récit (Pestre & Saglio-Yatzimirsky, 2022) . Dans ces conditions, le sujet peut quitter le statut de victime contrainte à la souffrance pour retrouver celui d'un sujet désirant, capable de se projeter et de réinvestir un avenir.

Conclusion

L'étude de la trajectoire de Tidiane met en évidence le rôle paradoxal de l'injonction institutionnelle à répéter et à prouver. Si cette exigence comporte un poids contraignant,

pouvant exposer et user les sujets en exil, elle peut aussi constituer une étape féconde du travail psychique, à condition d'être contenue par un cadre relationnel et éthique. Le corps blessé, d'abord exhibé comme unique preuve, devient alors le point d'appui d'un récit qui, par ses reprises, se stabilise, s'organise et s'ouvre à la symbolisation.

Ce passage de l'exhibition contrainte à la mise en récit adressée illustre la possibilité pour certains exilés de quitter la position de victime assignée à la souffrance pour accéder à celle de sujet désirant. La temporalité de l'après-coup, soutenue par les dispositifs institutionnels lorsqu'ils savent conjuguer exigence administrative et écoute clinique, apparaît ici centrale. Elle conditionne la possibilité d'un travail subjectivant et ouvre la voie à une réinscription symbolique du migrant dans le lien social.

Ainsi, loin de constituer seulement un mécanisme d'aliénation, la répétition probatoire, lorsqu'elle est accompagnée et reconnue, peut devenir un vecteur de résilience et un opérateur de subjectivation.

Bibliographie

- Baligand, P. (2020). Demande d’asile et éthique du soin psychique. *Revue française d’éthique appliquée*, 9(1), 22-35. <https://doi.org/10.3917/rfeap.009.0022>
- Baligand, P. (2024). Mise à l’abri, corps et traumatisme. Réflexions pour l’évaluation qualitative d’un dispositif de soin en hébergement d’urgence pour demandeurs d’asile (HUDA). *Revue européenne des migrations internationales*, 40(1), 157-169. <https://doi.org/10.4000/remi.23877>
- Benslama, F. (2014). *La guerre des subjectivités en islam*. Paris : Éditions Lignes.
- Camilleri, C. (2013). *Psychologie et culture : Concepts et méthodes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Douville, O. (2022). Expériences limites de l’exil, du « non-lieu » à l’abri. *Recherches en psychanalyse*, (34), 47-60. <https://doi.org/10.3917/rep.034.0047>
- Fassin, D., & Rechtman, R. (2007). *L’empire du traumatisme. Enquête sur la condition de victime*. Paris : Flammarion.
- Foucault, M. (1981). *L’ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Freud, S. (1920/2010). *Au-delà du principe de plaisir*. Paris : Payot.
- Freud, S. (1895/1950). *Esquisse d’une psychologie scientifique*. In *La naissance de la psychanalyse*. Paris : PUF.
- Giannica, D., Inticher Binkowski, G., & Moro, M.-R. (2022). Le refus de l’étranger. Migrations, discours et exclusions dans la subjectivité néolibérale. *Recherches en psychanalyse*, (34), 29-46. <https://doi.org/10.3917/rep.034.0029>
- Hafhouf, F., Mercier, C., & Pitel, L. (2024). Temporalités et accueil des personnes exilées : Entre urgence institutionnelle et lenteur psychique. *Rhizome*, (84), 35-42. <https://doi.org/10.3917/rhiz.084.0035>
- Hervieu, C. (2017). La répétition dans la clinique des réfugiés. *Cliniques*, (13), 170-182. <https://doi.org/10.3917/clini.013.0170>
- Mauss, M. (1936/2007). *Sociologie et anthropologie*. Paris : PUF.

- Monceau, G. (2019). La recherche impliquée : Une démarche de recherche en sciences humaines et sociales. *La Nouvelle Revue de l'adaptation et de la scolarisation*, (85), 17-30. <https://doi.org/10.3917/nras.085.0017>
- Moro, M.-R. (2019). L'exil et le métissage : Clinique et anthropologie. *L'Autre*, 20(3), 341-354. <https://doi.org/10.3917/lastr.059.0341>
- Nguyen, A. (2014). L'agonie administrative des exilés : Une clinique de l'asile. *L'Autre*, 15(2), 197-206. <https://doi.org/10.3917/lastr.042.0197>
- Pestre, É. (2012). L'instrumentalisation par la preuve du corps du réfugié. *Recherches en psychanalyse*, (14), 147-154. <https://doi.org/10.3917/rep.014.0147>
- Pestre, É., & Saglio-Yatzimirsky, M.-C. (2022). Éditorial — Le refus de l'étranger : Migrations, discours, exclusions. *Recherches en psychanalyse*, (34), 1-8. <https://doi.org/10.3917/rep.034.0001>
- Saglio-Yatzimirsky, M.-C. (2022). Le refus de l'étranger. *Recherches en psychanalyse*, (34), 9-28. <https://doi.org/10.3917/rep.034.0009>
- Sironi, F. (1999). *Bourreaux et victimes. Psychologie de la torture*. Paris : Odile Jacob.
- Yahyaoui, A. (2023, in press). Stigmatisation/vulnérabilité psychologique et risque d'affiliation extrémiste : Repères pour une clinique psychosociale transculturelle. *Psychologie clinique*.